

DELIBERATION
du conseil académique de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 16 avril 2024

Délibération n° 01 - 2024 relative à l'élection du vice-président du conseil académique

Vu l'article 22 des Statuts de l'URCA,

Par délibération en date du 16 avril 2024, le conseil académique de l'université de Reims Champagne-Ardenne a procédé à l'élection de madame Emmanuelle LECLERCQ en tant que vice-présidente du conseil académique.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	78	Membres présents	48
Majorité absolue	40	Membres représentés	19
Nombre de pouvoirs	19		

Décompte des suffrages

Votants	67	Pour	55	Contre	4	Abstention	8
---------	----	------	----	--------	---	------------	---

Délibération adoptée

Visa du président


le 18/04/2024


Christophe CLEMENT

Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 18/04/2024

Document mis en ligne le : 18/04/2024